

PROGRAMME COORDONNE 2016-2021 DE FINANCEMENT DES ACTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DE PREVENTION

Le programme coordonné, réalisé par la conférence des financeurs, a pour but de définir un parcours global de prévention pour les personnes âgées.

Il s'agit de construire une vision partagée des enjeux tenant compte des interventions respectives des partenaires pour le soutien aux personnes âgées et de renforcer l'articulation de leurs actions et des leviers mobilisés.

La conférence des financeurs doit permettre d'organiser la complémentarité des actions, d'assurer la bonne couverture du territoire, de prévoir les moyens permettant d'assurer la visibilité de l'ensemble des actions pour les personnes âgées et pour les professionnels en contact avec eux.

L'information, l'accès aux droits et l'accompagnement des personnes âgées est un enjeu fondamental qui est le socle de ce programme.

Le développement sur tout le territoire d'une palette d'actions variées répondant aux différents besoins des seniors, en fonction notamment des difficultés qu'ils rencontrent et de leurs attentes, est essentiel.

Afin que ces actions bénéficient au plus grand nombre, seront privilégiés les projets intégrant des mesures favorisant la mobilité et l'accès des personnes âgées à celles-ci.

AXE 1- PREPARER LE PASSAGE A LA RETRAITE

Il s'agit d'adapter les actions de prévention à un public particulier : les futurs et jeunes seniors (à partir de 60 ans), qui n'ont pas les mêmes attentes que les plus âgés.

Les actions viennent en complément des actions déjà existantes et mises en place par les caisses.

1.1- Promouvoir l'information et la sensibilisation aux droits des futurs et jeunes seniors

- Anticiper le départ à la retraite : informer sur les droits (retraite, couverture santé, etc.), sur les démarches à réaliser, sur les problématiques financières...
 - Information vis-à-vis des seniors
 - Formation vis-à-vis des intervenants sociaux, des relais, des coordonnateurs, des partenaires...

1.2- Accompagner les futurs et jeunes retraités dans la définition de leur nouveau projet de vie

- Permettre aux futurs et jeunes retraités, à partir de leurs potentialités, de réfléchir sur leur projet de vie et de le construire.
- Favoriser l'accès et le développement des offres socioculturelles et de loisirs, ainsi que la création de réseaux afin de maintenir le lien social et lutter contre l'isolement.

AXE 2- PRESERVER LA SANTE DES SENIORS

2.1- Développer la pratique d'une activité physique adaptée à tout âge

- Communiquer sur les bienfaits de l'activité physique sur la santé
- Favoriser et développer l'accès et l'offre d'activités physiques afin de proposer aux séniors une pratique adaptée, régulière, encadrée et dans un environnement de proximité.

2.2- Favoriser la mobilité et l'équilibre des personnes âgées

- Sensibiliser sur la prévention des chutes
- Former aux bons gestes pour éviter la chute et en cas de chute

2.3- Sensibiliser aux conséquences de la surdité non-traitée

- Promouvoir les actions de dépistage de la surdité
- Améliorer l'information sur la prise en charge de la surdité

2.4- Prévenir la malnutrition et la dénutrition chez les personnes âgées

- Sensibiliser les séniors à une nutrition saine et équilibrée
- Développer les actions de prévention collectives sur la nutrition des personnes âgées

2.5- Lutter contre la perte des facultés cognitives

- Encourager les actions innovantes pour l'entretien et la stimulation de la mémoire
- Former les animateurs à cette problématique dans la perspective de démultiplier les actions collectives
- Favoriser les projets qui conduiront au déploiement d'actions déjà initiées et qui s'inscriront dans une cohérence et une co-construction.

AXE 3- DEVELOPPER DES ACTIONS DE PREVENTION SUR LA DIMENSION SOCIALE ET CADRE DE VIE

L'objectif est de prévenir, repérer, prendre en charge les facteurs de risque de rupture du lien social et les effets de la situation d'isolement sur l'état de santé et la vie sociale de la personne âgée.

3.1- Lutter contre l'isolement des personnes âgées et favoriser le lien social

- Soutenir le développement d'actions de solidarité auprès des âgées en lien avec la démarche MONALISA.
- Améliorer le repérage des personnes âgées socialement fragiles confrontées à un état d'isolement (social, géographique, familial).
- Favoriser les coopérations et coordinations sur les territoires entre les acteurs qui concourent à faire du repérage une priorité.

3.2- Faciliter la mobilité des séniors

- Informer et sensibiliser le public âgé aux différents modes de transport.
- Développer des actions en matière de prévention routière

3.3- Repérer et prendre en charge les facteurs de risque de la perte d'autonomie et des fragilités

- Sensibiliser, informer et former aux outils de repérage des fragilités des territoires pour impulser des actions de prévention.
- Favoriser les actions permettant d'appréhender et de cibler les attentes des séniors sur le territoire départemental et ainsi mieux appréhender les facteurs de risque.

3.4- Retarder l'entrée dans la dépendance en améliorant les pratiques en matière d'adaptation du logement

- Approfondir la connaissance des besoins pour l'amélioration du logement, notamment en matière de domotique, pour favoriser le maintien à domicile
- Informer sur l'offre de services existante en matière d'aides techniques et des dispositifs concourant au traitement de la précarité énergétique, et en améliorer l'accès

3.5- Réduire la fracture numérique chez les séniors

Les nouvelles technologies sont un outil incontournable dans la prévention de la perte d'autonomie chez les personnes âgées.

- Former et accompagner les séniors à la prise en main et à l'utilisation de l'informatique et internet
- Sensibiliser et accompagner les personnes âgées à l'utilisation des nouvelles technologies dans un but d'information.

AXE 4- FAVORISER LE BIEN-ETRE ET L'ESTIME DE SOI CHEZ LES PERSONNES AGEES

4.1- Valoriser l'image des personnes âgées

- Favoriser les actions qui modifient le regard de la société sur le vieillissement.
- Faire partager l'expérience et la connaissance des séniors, notamment en favorisant les rencontres intergénérationnelles.

AXE 5- RENFORCER LE SOUTIEN ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PROCHES AIDANTS

5.1- Repérer les aidants et leurs problématiques

- Mieux repérer les aidants, notamment ceux qui présentent des signes de fragilité.
- Identifier les limites du soutien à domicile et prévenir l'épuisement des aidants

5.2- Favoriser l'accès au répit

- Encourager le recours à des dispositifs de suppléance afin de permettre aux aidants d'avoir des temps de répit.
- Permettre une meilleure identification des structures de répit

5.3- Conforter et élargir les dispositifs d'information et de formation des aidants

- Développer les actions collectives d'information et d'échange vers et entre les aidants.
- Développer la formation des aidants sur les pratiques adaptées spécifiques aux divers états de la dépendance
- Donner toute leur place aux aidants dans l'accompagnement du projet de vie de la personne, en valorisant leur action par la reconnaissance et l'expression de l'expérience.